

L'assistance technique internationale à l'Insee : une transformation en profondeur au cours des années 2010

J-P. Cling et F. Perrault^{1*}

Parmi les grandes administrations françaises, l'Insee est certainement une des rares qui a mené dès le début et qui a su maintenir une véritable politique de coopération et qui s'en est donné les moyens.
Albert Ficatier, 1981.

Pendant les années 2010, les activités d'assistance technique internationale conduites par l'Insee sont restées importantes. La relative stabilité du nombre d'actions entre le début et la fin de la décennie recouvre une forte baisse de l'engagement mesuré en nombre d'hommes-jours et une montée des financements multilatéraux coordonnés par Expertise France, qui restent très cycliques. La priorité accordée aux partenaires historiques en Afrique sub-saharienne et au Maghreb a été maintenue. L'Insee a par ailleurs continué à concentrer ses actions sur quelques points forts, en particulier la comptabilité nationale avec l'appui de l'outil Eretes, tout en élargissant son champ thématique. Pour augmenter son impact à ressources constantes, l'Insee a poursuivi et amplifié la politique de mutualisation initiée depuis la création d'Afristat en l'élargissant aux pays du Maghreb, tout en améliorant la définition de ses priorités stratégiques. Dans un contexte de demande accrue de statistiques au plan international, la crise sanitaire liée à la Covid-19 intervenue en 2020 bouleverse les activités d'assistance technique internationale, qui sont appelées à se renouveler et qui en ressortiront probablement transformées en profondeur.

Introduction

Quarante ans après la publication de l'ouvrage d'où est tirée la citation en exergue de cet article, l'Insee peut toujours se targuer d'avoir maintenu contre vents et marées une activité d'assistance technique internationale substantielle à destination des pays en développement et en transition.

Certes, la diminution tendancielle des activités de coopération et leur resserrement géographique est notable, comme le remarquait Devilliers et Lemaire (2009) à la fin des années 2000 : « *Au cours des vingt dernières années, l'activité de coopération s'est réduite dans son ampleur et s'est surtout complètement transformée. Cette activité s'est recentrée sur un petit nombre de zones. Elle est exercée principalement en direction de nouveaux membres de l'Union européenne (Bulgarie, Roumanie), de pays candidats, ou*

potentiellement candidats à l'adhésion (Croatie, Serbie), du pourtour méditerranéen francophone (Algérie, Maroc, Tunisie, Liban). L'Afrique francophone reste une cible pour l'appui technique mais celui-ci repose désormais largement sur Afristat ».

En outre, l'organisation et le mode de travail ont profondément évolué, suite à plusieurs rapports de l'Inspection générale de l'Insee (Mazodier et Mothe, 1997 ; Chapron et Devilliers, 2007 ; Devilliers et Lemaire, 2009) et aux réorganisations de l'organigramme interne qui en ont résulté, dans un contexte de transformation globale de la coopération française. Ainsi, ce qui était le service de la coopération, devenu pendant quelques années le département de la coopération et des relations internationales puis à partir des années 2000 l'unité de

¹ Les auteurs remercient Dominique Francoz pour ses commentaires et pour les informations qu'elle a procurées pour la rédaction de cet article.

*Jean Pierre Cling est chef du département de la coordination statistique et internationale à l'Insee jean-pierre.cling@insee.fr et Franck Perrault est chargé de mission auprès du chef du département de la coordination statistique et internationale à l'Insee franck.perrault@insee.fr

la coopération, est depuis 2010 une division chargée de l'appui technique international².

Ainsi, malgré plusieurs décennies de baisse des effectifs et des budgets globaux de l'Insee, la coopération existe toujours à l'Insee et a gardé un volume important d'activités pendant toutes les années 2010. Cet article analyse les principales évolutions de cette coopération observées au cours de la décennie écoulée. La première partie présente l'évolution globale des activités et des modes de financement, ainsi que leur structure géographique et thématique. La deuxième partie décrit l'évolution du cadre institutionnel de la coopération au plan français et montre l'émergence d'une conception plus stratégique de cette coopération. Enfin, la troisième partie s'interroge sur les enjeux de la coopération à l'Insee dans les années 2020, suite à la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Une activité de coopération internationale qui reste importante

Le volume des activités de coopération connaît d'importantes fluctuations d'une année sur l'autre (particulièrement pour celles sur financements multilatéraux qui sont très cycliques) mais n'a pas beaucoup varié globalement entre le début et la fin de la décennie. Le nombre d'hommes-jours consacré à ces activités a toutefois sensiblement baissé, du fait de la disparition des experts rattachés à plein temps à la division Appui technique international.

Un nombre d'actions de coopération qui est resté globalement stable

Sur l'ensemble de la période 2010-2019, la coopération représente en moyenne 127 actions par an : près des deux tiers de ce total (79 en moyenne) correspondent à des actions bilatérales financées dans le cadre du programme 110³ géré par Expertise France (pour un budget d'environ 170.000 euros, resté quasi-stable au cours de la décennie) ; le reste (48 en moyenne) correspond à des actions sur financements multilatéraux (européens en quasi-totalité).

Faisant pratiquement toujours appel à la concurrence, les projets multilatéraux auxquels participent l'Insee sont coordonnés par Expertise France et exécutés en partenariat avec d'autres INS européens ou des bureaux d'études privés. Ce fonctionnement implique d'abord un fort aléa lié au principe des appels d'offres, puis une grande souplesse dans la disponibilité des experts mobilisés. Ces deux aspects sont parfois difficilement compatibles avec le fonctionnement d'une

administration comme l'Insee dont les agents sont engagés sur des activités de production ou d'études planifiées longtemps à l'avance et ne peuvent se rendre facilement disponibles lorsque prévenus tardivement. La variabilité du nombre des actions multilatérales est à peu près deux fois supérieure à celle des actions bilatérales au cours de cette période. En effet, la durée relativement courte des projets internationaux se traduit par des fluctuations importantes des activités menées dans le cadre de ces projets.

Les financements multilatéraux, jugés très prioritaires en début de décennie, ont tardé à se concrétiser. Les projets en Algérie, puis au Maroc, succèdent à ceux conduits en Ukraine et en Bulgarie au début de la période, dans un contexte de baisse d'ensemble. Après le point bas de 2013, la coopération multilatérale a véritablement pris son essor avec des programmes européens conséquents et surtout la mise en œuvre du jumelage avec l'INS de Tunisie qui a représenté un effort massif de 2016 à 2018 (encadré 1). Pendant les trois années couvertes par ce projet de jumelage, la coopération multilatérale est devenue majoritaire en nombre d'actions (graphique 1).

Encadré 1 : Le jumelage avec la Tunisie (2016-2018), plus important projet de coopération jamais piloté par l'Insee⁴

Le jumelage avec l'INS tunisien, financé par l'Union européenne pour un montant de 1,4 million d'euros, a été conduit par l'Insee en partenariat avec Istat, l'INS italien (avec une participation ponctuelle de l'INS lituanien). Ce jumelage, qui s'est étalé sur une durée de 26 mois de février 2016 à avril 2018, est le plus important projet de coopération jamais piloté par l'Insee. Il a donné lieu à la publication d'un numéro spécial de la revue *Stateco*, dont les articles ont été co-rédigés par des auteurs de l'Insee, de l'INS de Tunisie et de l'Istat (Laffiteau et alii, 2019).

Un total de 160 missions ont été conduites pour un nombre total de 550 jours d'expertise. La France (Insee surtout et Banque de France, y compris retraités) a effectué un peu plus de la moitié des missions, soit 90 missions pour 332 jours d'expertise (près de deux tiers du total exprimé en nombre d'hommes-jour). Par ailleurs, 14 visites ont été organisées dans le cadre du projet, dont 9 en France et 7 à l'Insee.

L'objectif de ce jumelage était la modernisation de l'appareil statistique tunisien, avec trois enjeux : (1) renforcer la gouvernance du système statistique ; (2) améliorer la production statistique ; et (3) assurer une meilleure communication et diffusion des données. L'Insee a coordonné trois des cinq volets du projet : loi statistique et qualité ; comptabilité nationale ; statistiques régionales et formation ; l'Istat a coordonné les deux autres volets : modernisation de l'INS et diffusion/communication.

² Dans cet article, nous utilisons indifféremment les termes d'assistance technique, de coopération et d'appui technique.

³ Ce programme budgétaire d'aide économique et financière au développement est du ressort du ministère en charge de l'économie et des finances.

⁴ Cf *Stateco* n° 113 spécial Tunisie.

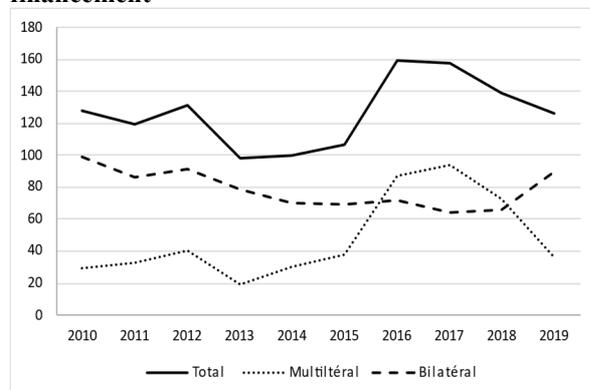
Le volet sur la comptabilité nationale (coordonné par Pierre Muller, retraité de l'Insee) a occupé une place prédominante dans l'appui de l'Insee à l'INS dans le cadre du jumelage. Suite à la fin du jumelage, l'appui au passage au Système de Comptabilité Nationale 2008 lors du changement d'année de base (de 1997 à 2015-2016) s'est poursuivi jusqu'à la finalisation de ce chantier en 2021. Dans le cadre du jumelage, l'Insee a également aidé l'INS à mesurer le poids de l'informel dans l'économie (environ 50% de l'emploi dans le secteur informel selon les estimations réalisées) et à calculer des PIB régionaux pour les 7 grandes régions du pays.

La coopération bilatérale a quant à elle baissé assez régulièrement (sauf en Afrique sub-saharienne) pour atteindre un point bas en 2017, du fait d'un effet de substitution avec la coopération multilatérale au Maghreb. En 2019, après la fin du jumelage en Tunisie, on observe un effet de ciseau avec une coopération bilatérale qui remonte pour retrouver son niveau atteint dix ans auparavant, tandis que la coopération multilatérale se réduit fortement et retrouve également son niveau de la fin de la décennie précédente.

Au-delà des fluctuations annuelles, le nombre de missions d'assistance technique et de visites organisées chaque année est relativement stable au cours de cette période, si on excepte le creux enregistré en milieu de décennie : près de 100 missions et de 30 visites chaque année. Le nombre de jours de missions a toutefois baissé très fortement entre le début et la fin de période, ce qui est dû au départ non remplacé du dernier chargé de mission venant en appui à la division, qui conduisait traditionnellement de très nombreuses missions d'appui à l'étranger. Hors division Appui technique international, les cadres de l'Insee ont consacré chaque année environ 200 hommes-jour à des missions d'assistance technique, soit l'équivalent de 50 missions de 4 jours par an.

Graphique 1

Nombre d'actions en fonction du mode de financement



Source : Insee, Division appui technique international

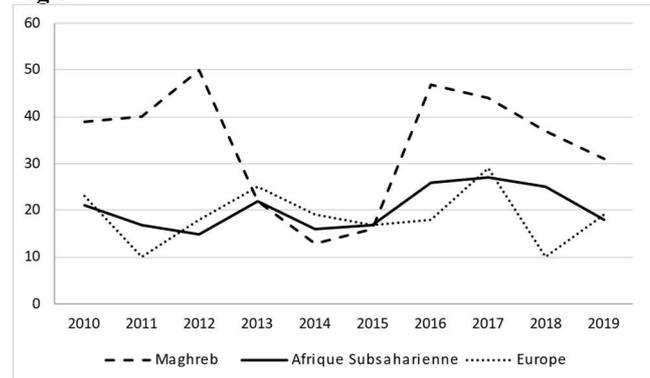
⁵ Pour l'origine géographique des visiteurs, on ne dispose que des données pour l'année 2010 et pour la période 2015-2019.

La coopération statistique a maintenu ses axes d'intervention prioritaires

Les priorités géographiques sont globalement demeurées inchangées au cours de la décennie écoulée. L'Afrique sub-saharienne est restée la priorité, suivie du Maghreb et des pays d'Europe centrale et orientale. En conséquence, environ la moitié des missions ont été dirigées vers l'Afrique en moyenne (graphique 2); en sens inverse, plus des deux-tiers des visiteurs sont venus du continent africain et environ la moitié d'Afrique sub-saharienne (graphique 3)⁵.

Graphique 2

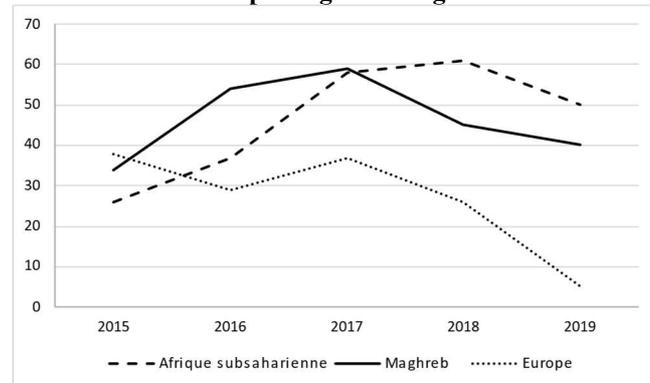
Nombre de missions d'assistance technique par région



Source : Insee, Division appui technique international

Graphique 3 :

Nombre de visiteurs par région d'origine



Source : Insee, Division appui technique international

La coopération historique avec l'Afrique sub-saharienne francophone est aujourd'hui largement mutualisée. Elle s'est développée autour d'Afristat, Observatoire économique et statistique d'Afrique sub-saharienne, créé au milieu des années 1990 essentiellement sur la base de la zone Franc et de ses besoins en matière de statistiques économiques d'abord, et bientôt sociales (Diop, 1995 ; Balepa et Osbert 2006 ; Crouzel et alii, 2015). Afristat compte aujourd'hui 22 pays membres⁶, qui sont pour la plupart

⁶ Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, République centrafricaine, Comores, République du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau,

des pays francophones. Cette coopération est jugée efficace en dépit des soucis récurrents de financement d'Afristat. Au-delà des économies d'échelle par la mutualisation des actions de coopération, elle a complété positivement le dispositif des écoles de statistiques régionales d'excellente qualité - lui-même soutenu indirectement par l'Insee via le Genes (Groupe des Écoles Nationales d'Économie et de Statistique, lié à l'Insee) - en faisant vivre la communauté des statisticiens francophones par la formation continue et les activités régionales qu'elle organise régulièrement.

La coopération avec les trois pays du Maghreb est intense, au-delà des fluctuations liées aux projets multilatéraux. Historiquement établie sur une base bilatérale en réponse aux demandes, elle a aussi bénéficié à plusieurs reprises de financements multilatéraux et se structure progressivement sur un fonctionnement en projets avec une attention plus explicite et plus exigeante aux résultats. C'est une coopération appréciée, pour laquelle la demande ne faiblit pas et se diversifie en abordant des thèmes nouveaux au fur et à mesure de l'augmentation des capacités et de la sophistication des INS (Instituts Nationaux de Statistique) des trois pays.

La coopération avec les pays d'Europe du Sud et de l'Est (Serbie, Ukraine, etc.), plus récente, date des années 1990 suite à la chute du mur de Berlin. Elle est largement fondée sur des projets et des financements européens à caractère régional ou bénéficiant à un seul pays à la fois : projets IPA (*Instrument for Pre-accession Assistance*) pour les pays en pré-accession à l'UE, STEP (*Statistics through Eastern Partnership*) pour les pays du voisinage Est, jumelages bilatéraux, etc. Si les missions d'assistance à ces pays sont restées relativement nombreuses (une vingtaine par an en moyenne, avec de fortes fluctuations annuelles), l'accueil de visiteurs en provenance de ces pays a diminué régulièrement à la fin des années 2010 pour devenir négligeable à la fin de la décennie.

Les trois principales zones géographiques de la coopération de l'Insee ont subi chacune des crises importantes au cours des dix dernières années. Alors que la situation se stabilisait progressivement en Côte d'Ivoire, l'année 2011 a vu la naissance de troubles majeurs au Mali et en Tunisie, respectivement pays siège d'Afristat et l'un des tous premiers partenaires de la coopération de l'Insee, puis en Ukraine où les projets européens se développaient. La coopération a aussi souffert des aléas diplomatiques avec la Turquie, la Russie, et de quelques passages à vide en Asie ou en Algérie par exemple. Dans un sens plus heureux, les pays ayant intégré en dernier l'Union Européenne

(Pologne, Roumanie et Bulgarie) sont aussi progressivement sortis du champ de la coopération statistique pour le développement.

Parallèlement, la volonté de mutualisation de la coopération présente dès le départ et au fondement de la création d'Afristat s'est renforcée. Bénéficiant de la progression des niveaux des INS africains, autant que du rapprochement de leurs préoccupations avec ceux du Maghreb, un nombre croissant d'actions en Afrique sub-saharienne ont intégré des pays du Maghreb et réciproquement, au point qu'une base de coopération Sud-Sud est aujourd'hui en train de se développer (cf. les actions en comptabilité nationale en Afrique sub-saharienne menées en partenariat avec des statisticiens marocains). Les séminaires annuels organisés conjointement avec Afristat et le Cefil (Centre de formation de l'Insee à Libourne), s'inscrivent parfaitement dans cette optique et bénéficient d'un engouement qui ne se dément pas. De même, la communauté d'expertise bâtie autour d'Eretes se renforce et s'élargit régulièrement au-delà de son groupe d'origine.

Les domaines statistiques couverts se sont élargis progressivement

Pendant la première moitié de la décennie, la question des domaines d'intervention est peu abordée dans les bilans et les programmes annuels, reflet d'une coopération encore largement définie au coup par coup en réponse aux demandes des bénéficiaires. La coopération reste cependant concentrée sur son point fort, la comptabilité nationale, en s'appuyant sur l'outil Eretes⁷ (Aziz, 2017), avec des interventions régulières en amont sur les statistiques d'entreprises et en aval sur les sujets de conjoncture, prévision et modélisation.

L'outil Eretes de comptabilité nationale est le fer de lance de la coopération de l'Insee et est utilisé par environ 25 pays en développement (Afrique sub-saharienne, Maghreb et Amérique latine surtout) pour élaborer leurs comptes nationaux. Cet outil, qui a été lancé à la fin des années 1980 dans le cadre du programme PIAF⁸ conduit par le ministère de la Coopération et développé dans les années 1990 par la France (Insee et MAE) en coordination avec Eurostat, est l'outil de comptabilité nationale le plus utilisé dans les pays en développement. Il est disponible en trois langues (Français, Anglais et Espagnol), et des traductions sont en cours ou prévues dans d'autres langues (Arabe, Portugais, etc.). Deux cadres de la division Appui technique international sont employés à plein temps pour la gestion et la modernisation d'Eretes et pour l'appui technique aux utilisateurs d'INS de pays

Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Tchad et Togo.

⁷ Eretes pour Équilibre Ressources Emplois – Tableau Entrées Sorties est un progiciel de comptabilité nationale développé avec le soutien de l'Insee et de l'Union Européenne.

⁸ Le Programme intégré d'Applications Financières (PIAF) couvrait plusieurs domaines du ressort du ministère de l'économie et des finances, et visait à informatiser les administrations correspondantes des pays en développement.

en développement, en partenariat avec Afristat. Au cours des années 2010, cinq nouveaux pays (Cap Vert, Djibouti, Guinée Bissau, Palestine et Sénégal) ont commencé à utiliser Eretes pour l'élaboration de leurs comptes nationaux et un investissement important a été engagé pour la modernisation de l'outil (passage au SCN 2008, modernisation des écrans, nouvelles fonctionnalités, etc.), suite à une étude de faisabilité effectuée dans le cadre du programme panafricain statistique (PAS).

Encadré 2 : Statéco, un outil de capitalisation des actions d'assistance technique élargi à la diffusion de méthodologies statistiques et économiques

La revue Statéco existe depuis 1972 et 115 numéros sont parus depuis sa création. La revue a été créée par l'Insee afin de capitaliser les réflexions et actions méthodologiques entreprises dans les pays de coopération – Afrique sub-saharienne et Maghreb surtout – et de les diffuser au plus grand nombre d'acteurs de la coopération en France ou à l'étranger. Depuis 2004, l'Insee publie la revue avec une fréquence annuelle, en partenariat avec Afristat et l'Institut de recherche pour le développement. L'objectif de la revue s'est élargi à cette occasion à la diffusion de méthodologies statistiques et économiques.

Pendant les années 2010 qui est la période passée sous revue dans cet article, 9 numéros sont parus, avec un total de 64 articles et de 2 fiches de lecture, le tout rédigé par plus de 130 auteurs principalement de France, d'Afrique sub-saharienne et du Maghreb : statisticiens, chercheurs, fonctionnaires d'organisations internationales, etc. Les thématiques couvertes ont été très diverses, allant des méthodologies d'enquêtes et de traitement des données statistiques, à la comptabilité nationale, la micro-économie appliquée, etc. Plusieurs articles ont été par ailleurs rédigés dans les dernières années sur le thème du suivi des objectifs de développement durable (ODD). Quatre numéros spéciaux ont été publiés depuis le milieu de la dernière décennie : bilan du projet de recherche sur les migrations, le marché du travail et les dynamiques démographiques en Afrique subsaharienne (2015) ; comptabilité nationale (2017) ; bilan du projet de jumelage avec l'INS de Tunisie (2019, voir encadré 1) ; ODD 2 « Faim zéro » (2020).

Dans la perspective du 50^{ème} anniversaire de la revue en 2022, un renforcement du partenariat est en préparation, visant à associer les écoles de statistiques d'Afrique et du Maghreb au pilotage de la revue.

Dans certains domaines, les besoins d'assistance technique ont diminué suite à l'appropriation par Afristat et par les INS des pays membres des compétences requises pour le suivi de ces domaines. C'est en particulier le cas en matière d'emploi et de secteur informel (enquêtes 1-2-3) ainsi que d'indices de prix à la consommation, où l'appui de la coopération française (Insee, Dial (Développement, Institutions et Mondialisation), etc.) dans les années 1990 et 2000 dans le cadre des programmes européens Parstat et

Prosmic a aidé à produire des statistiques harmonisées en Afrique de l'Ouest. En sens inverse, à partir du milieu de la décennie les sujets de mesure de la pauvreté liés aux ODD (Objectifs de développement durable) sont systématiquement évoqués en écho aux préoccupations internationales, ainsi que les sujets de méthodologie et de gouvernance qui traduisent plutôt pour leur part la modernisation progressive des systèmes statistiques et leur sophistication croissante. Les statistiques sociales ont ainsi retrouvé une place – modeste – dans les actions de l'Insee, avec le maintien d'une assistance au Maghreb sur la mesure du secteur informel, ses prolongements sur les questions de gouvernance avec les *enquêtes Gouvernance Paix Sécurité* (GPS) menées en Afrique sub-saharienne, ainsi que la participation au projet Sodda (Soutien aux objectifs de développement durable) financé par le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères entre 2017 et 2020. Les questions de méthodologie et de gouvernance font pour leur part l'objet d'interventions plus fréquentes, mais pas encore d'investissement d'envergure.

En 2018, la feuille de route de la coopération statistique dont la préparation a été coordonnée par l'Insee a confirmé la volonté de renforcer les actions dans le domaine du suivi des ODD et de la gouvernance tout en conservant à la comptabilité nationale son rôle central. Ces orientations se concrétisent progressivement, en particulier dans le Maghreb où la souplesse est plus importante. C'est ainsi qu'en 2019, près de 50 % des 46 actions menées dans les trois pays de la zone (Algérie, Maroc et Tunisie) relevaient des questions de gouvernance au sens large, et près de 30 % de la comptabilité nationale au sens large (incluant les activités amont et aval comme ci-dessus), ces deux thématiques représentant donc au total les trois quarts des activités.

Un environnement institutionnel transformé et un cadrage stratégique renforcé

À l'Insee, une fois la création de la division Appui technique international achevée en 2010, les moyens permanents affectés à la coordination de l'assistance technique internationale sont demeurés stables, ce qui n'a pas été le cas chez les autres acteurs français de cette coopération (ministère des Affaires étrangères, Expertise France, etc.). Parallèlement, l'exigence croissante d'efficacité de cette activité s'est traduite par une vision plus stratégique de la coopération statistique, tant à l'Insee que plus généralement au niveau français.

Hors Insee, un moindre engagement des acteurs français impliqués dans la coopération statistique

Du côté de l'Insee, une restructuration importante de la coopération est intervenue en 2010, avec la disparition de l'Unité de coopération, remplacée par une division Appui technique international de taille plus réduite. Depuis sa création en 2010 et jusqu'à la fin de la décennie, les effectifs de la division Appui technique international sont restés stables : outre le chef de division, celle-ci compte cinq agents (trois responsables géographiques et deux experts Eretes). Cette équipe permanente a été appuyée par deux chargés de mission au début des années 2010, puis par un seul par la suite, le dernier chargé de mission étant parti mi-2019 sans être remplacé. L'équipe a coordonné la conduite d'un nombre relativement stable d'activités au cours de cette décennie.

Une restructuration importante est intervenue un an avant celle de l'Insee, se traduisant par le rapatriement en 2009 des trois cadres de l'Insee mis à disposition de Dial. Ce groupement partenarial entre l'Institut de recherche pour le développement et l'Agence française de développement, soutenu par l'Insee et le ministère des Affaires étrangères, a été supprimé à l'initiative de l'IRD dans le cadre de sa réorientation vers une recherche plus académique. Pendant 20 ans depuis sa création en 1990, Dial (Groupement d'intérêt scientifique puis Groupement d'intérêt économique dirigé par un administrateur Insee) avait appuyé la coopération statistique de l'Insee en Afrique subsaharienne (Cling et Roubaud, 2006), avec en particulier la promotion des enquêtes 1-2-3 visant à la mesure de l'emploi et du secteur informel.

Une deuxième évolution importante au plan national concerne le déclin de l'activité de coopération statistique menée par le ministère des Affaires étrangères (MAE), qui avait été très actif jusqu'alors dans ce domaine. Ce déclin a connu plusieurs formes :

- réduction drastique des financements pour la statistique, à Afristat en particulier que le MAE avait activement financé depuis sa création à la fin des années 1990 (sachant que le MAE finançait aussi traditionnellement Dial et des activités conduites par l'Insee) ;
- baisse régulière du nombre d'experts techniques internationaux en statistique placés auprès d'Afristat et des INS africains, qui étaient encore une dizaine au début des années 2010 (au moment de la rédaction de cet article, il ne reste plus qu'un seul ETI statistique, en poste à Afristat) ;

- depuis 2015, suppression du poste d'administrateur Insee en poste au MAE pour assurer l'interface avec l'Insee sur la coopération statistique, alors que ce poste avait été maintenu sans discontinuer pendant plusieurs décennies ;
- enfin, amorçage par le MEAE d'un transfert à l'AFD de la mission de coopération statistique internationale, considérée depuis 2020 comme un mandat partagé, sans que l'AFD n'ait encore lancé à la mi-2021 un premier projet d'appui statistique pour mettre en œuvre cette décision.

La troisième évolution du paysage institutionnel français au cours de la décennie ayant un impact sur la coopération statistique concerne la création en 2015 d'Expertise France, agence française d'expertise technique internationale regroupant les opérateurs de plusieurs ministères, dont celui du ministère des Finances – l'Adetef (Assistance au Développement des Échanges en Technologies Économiques et Financières). La création d'Expertise France, décidée par la loi d'orientation et de programmation relative à la politique française de développement et de solidarité internationale adoptée en 2014, a permis à l'assistance technique publique française d'acquiescer une taille critique et d'améliorer sa visibilité au plan international. Elle a toutefois conduit à une certaine dilution de la statistique au sein d'un opérateur interministériel de taille beaucoup plus grande, alors que la statistique avait un poids plus important au sein de l'Adetef (qui était dirigée par un administrateur de l'Insee⁹ de 2000 à 2011).

Expertise France a su se positionner de façon compétitive en Europe, organiser des consortia internationaux avec l'Insee et d'autres INS européens et piloter des projets européens importants avec efficacité. Le cadre progressivement formalisé des relations entre Expertise France et l'Insee a globalement facilité la mobilisation des experts, sachant qu'une coordination étroite a été établie entre les deux institutions. Expertise France a géré un portefeuille de projets européens statistiques de plus de 20 millions d'euros à la fin des années 2010 (qui avaient souvent été instruits par l'Adetef et qui ont été repris par Expertise France à sa création). Lorsque ces grands projets régionaux se sont achevés, Expertise France a supprimé son pôle statistique en 2020¹⁰.

Des stratégies de coopération statistique mieux définies et mieux évaluées

À l'Insee, une prise de conscience d'un certain émiettement des activités de coopération néfaste à leur efficacité et de la nécessité d'une vision plus stratégique de la coopération est apparue à la fin des années 1990. La principale recommandation d'un rapport de l'inspection générale (Mazodier et Mothe, 1997) portait

conséquences encore difficiles à évaluer sur son activité de coopération statistique.

⁹ Jan Robert Suesser.

¹⁰ Expertise France sera intégré dans l'Agence française de développement début 2022, ce qui pourrait avoir des

ainsi sur la nécessité pour l'Insee de définir sa politique de coopération. Suite à ce rapport, les bilans et les programmes de coopération annuels ont été systématiquement examinés chaque année en comité de direction pendant vingt ans. Depuis 2018, cette présentation au comité de direction a été interrompue, mais le dossier de bilan et de programme annuel est toujours validé par le directeur général.

C'est ainsi que certaines priorités ont pu évoluer : par exemple, alors que la priorité était accordée à l'accroissement des financements multilatéraux au début des années 2010, à un moment où ceux-ci étaient très limités, une priorité plus grande a été accordée à l'utilisation des financements bilatéraux à la fin de la décennie, ainsi qu'à l'articulation entre ces deux types de financements.

Au milieu des années 2010, une évaluation d'envergure a été commandée à l'initiative d'un des auteurs de cet article par la Direction générale de la mondialisation (DGM du ministère des Affaires étrangères) et l'Insee sur la coopération statistique en Afrique. Cette évaluation, qui était la première du genre, a mis en exergue le défaut de stratégie formelle axée sur les résultats, ainsi que le manque de coordination entre les acteurs de cette coopération (Crouzel et al., 2015). La création en 2014 par la loi d'orientation et de programmation relative à la politique française de développement et de solidarité internationale d'un Comité d'orientation stratégique de la coopération des ministères économiques et financiers (Corsec), présidé par le Délégué interministériel à la coopération internationale qui était aussi le président d'Expertise France créée par cette même loi, a permis d'avancer dans le sens d'une mise en œuvre des recommandations de l'évaluation de 2015.

Ainsi, une feuille de route pour la coopération statistique a été élaborée dans le cadre du Corsec, qui a débouché sur la rédaction sous l'égide du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE, nouveau nom du MAE depuis 2017) et de celui de l'Économie, des Finances et de la Relance d'un plan d'action de la France pour la coopération statistique internationale et la production de données pour le développement durable pour 2021-2025. Ce plan d'action, qui rappelle la priorité accordée par notre coopération à l'Afrique, comprend quatre axes stratégiques : la formation ; l'assistance technique en comptabilité nationale ; la contribution au suivi des ODD ; enfin, l'amélioration de la gouvernance statistique. Une évaluation de notre coopération est prévue suite à l'achèvement de ce plan (MEAE, 2021).

C'est aussi sur la manière de travailler que les évolutions ont été sensibles. En dix ans, la culture « d'offre », l'approche par les résultats et les principes d'efficacité de l'aide se sont ainsi progressivement introduits dans les pratiques d'une coopération naguère plutôt traditionnelle et fondée principalement sur la réponse aux demandes des pays en développement. Il

est probable que le formalisme qui caractérise les projets multilatéraux auxquels l'Insee a participé de manière croissante y a contribué, tout comme la pratique de ces projets par les pays bénéficiaires eux-mêmes. C'est ainsi que la fixation d'objectifs mesurables, la définition de livrables, la programmation en projets et l'évaluation ex post, même sommaires sont devenues quasi-systématiques dans la conduite des actions de coopération statistique.

Covid-19 et enjeux d'avenir

Indépendamment de ces préoccupations toujours pertinentes, la situation créée en 2020 par la pandémie de Covid-19 invite à mettre en question les modes privilégiés des actions de coopération qui restent les missions d'assistance technique d'une part, et les visites, ateliers et formations collectives d'autre part.

Le contexte : une demande accrue de statistiques au plan international

La demande mondiale pour les statistiques économiques et sociales augmente tendanciellement pour répondre d'une part aux besoins de plus en plus complexes de coordination et de pilotage de l'action publique et d'autre part aux demandes croissantes d'information de la société civile. Cette augmentation a enregistré une accélération significative dans les pays en développement (mais pas seulement) avec les programmes de l'ONU, qui se sont appuyés d'abord sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) puis sur les objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015. Ces ODD au nombre de 17 sont en principe suivis par les INS, y compris dans les pays développés, au travers de 231 indicateurs, ce qui implique une augmentation considérable de leur production de données. La prise de conscience de l'écart entre les besoins d'information affichés et les capacités présentes des INS s'est manifestée pour la première fois par la reconnaissance explicite dans le cadre de l'ODD 17 (« Partenariats pour la réalisation des objectifs ») de la nécessité d'une coopération internationale pour mettre les INS en position de répondre à ces objectifs.

Ainsi, la cible 17.18 « recueil de données » prévoit « d'apporter [d'ici à 2020] un soutien accru au renforcement des capacités statistiques des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap, emplacement géographique et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays. ». À cette cible sont associés trois indicateurs : indicateur de capacité statistique pour le suivi des objectifs de développement durable ; nombre de pays dotés d'une législation nationale relative à la statistique pour le suivi des objectifs de développement durable ; nombre de pays dotés d'un plan statistique

national intégralement financé et en cours de mise en œuvre, par source de financement.

Ce chantier considérable ne doit pas faire oublier pour autant la nécessité pour les INS de progresser dans l'élaboration des statistiques économiques et sociales traditionnelles. Celles-ci, comme la comptabilité nationale par exemple, bénéficient d'un degré de sophistication croissant qui impose lui aussi un renforcement continu des capacités et de la productivité des INS.

Heureusement, pour soutenir cette charge de plus en plus forte, les INS pourront s'appuyer sur le développement de nouveaux outils et de nouvelles méthodes. On peut citer les progrès considérables dans la collecte d'information par tablettes sur le terrain ou par internet. Plus généralement les progrès de la coordination des services publics améliorent beaucoup les possibilités d'exploiter les sources administratives, même si celles-ci sont généralement lacunaires dans les pays bénéficiaires de notre assistance technique (en Afrique sub-saharienne notamment).

Enfin, l'utilisation des données massives ouvre des nouvelles perspectives à la statistique, à la fois en termes de champs couverts et de productivité. L'utilisation des techniques d'extraction de données de sites web (web-scraping), la mobilisation des données de caisse des commerces pour mesurer l'évolution des prix à la consommation, des données de téléphonie mobile pour les mesures de population ou de déplacements urbains ainsi que tous les nouveaux développements autour de l'imagerie satellite sont quelques exemples des perspectives offertes à moyen terme par ces nouvelles sources de données.

Le défi le plus immédiat est de prendre en compte l'impact de la pandémie de Covid-19

À court terme, la pandémie qui a démarré en 2020 a eu des conséquences très importantes sur les INS en général, et l'Insee en particulier : besoins urgents de données et d'analyses sur les conséquences économiques et sociales, travaux bloqués en raison des mesures sanitaires, problèmes pour assurer la collecte des données d'enquêtes, etc. Fort heureusement les INS ont le plus souvent cherché à répondre à la situation en développant des outils ad hoc, et fait de leur mieux pour fournir à leurs autorités nationales des informations utiles pour gérer la situation sanitaire. Bien entendu, la quasi-totalité des programmes de coopération internationale a été pour l'essentiel suspendue pendant cette période, même si le dialogue a été maintenu et les efforts pour mener quelques opérations en ligne appréciés.

Pendant une deuxième phase, de nouvelles demandes aux INS vont émerger pour mieux apprécier l'impact de la crise sanitaire et fournir de nouvelles aides à la décision. Au-delà, il est clair qu'un bilan des objectifs de développement durable devra être entrepris pour

définir le cas échéant de nouvelles stratégies adaptées à la situation. Face à l'ensemble de ces demandes, les INS devront redéfinir des priorités en fonction de leurs ressources, et un appui de l'Insee sur ce sujet est à prévoir.

La relation entre les actions bilatérales et multilatérales reste à établir

La perception de l'articulation entre les deux modes de coopération (projets sur financements bilatéraux et multilatéraux) a d'abord été définie à l'Insee en termes de priorités. Au début des années 2010, les efforts ont porté sur une plus grande participation à des projets multilatéraux, en coordination avec l'Adetef puis avec Expertise France. Suite au succès de ces efforts (et alors que la part du multilatéral a nettement augmenté), le renforcement des actions sur financement bilatéral (qui avaient baissé quasi-continûment depuis 2010) est devenu une priorité à la fin de la dernière décennie.

Une autre approche a été développée parallèlement, donnant à la coopération bilatérale un rôle d'amorce pour permettre à l'Insee de participer à des projets multilatéraux plus ambitieux. Un programme bilatéral, plus souple par définition, permet de mieux connaître la situation, de se faire connaître et apprécier et ainsi au final de mieux se positionner sur des appels d'offres européens par exemple. Dans un esprit très proche, des actions bilatérales peuvent être menées en parallèle ou à l'issue d'un projet multilatéral pour compléter ou prolonger des travaux, assurer ainsi une meilleure durabilité et éventuellement prévoir de nouveaux développements ultérieurs.

En pratique, l'intérêt de ces approches combinées n'a vraiment de sens que dans la zone Afrique du Nord, où les deux modes de coopération sont présents de façon significative. En Europe, la coopération de l'Insee est très largement multilatérale (ce qui s'explique par le fait que le budget d'assistance technique internationale est dirigé en principe exclusivement vers des pays en développement). En Afrique sub-saharienne, elle reste en grande partie bilatérale, mais cela pourrait évoluer avec le lancement de la deuxième phase du programme pan-africain statistique européen (PAS2).

L'impact des modifications institutionnelles est encore incertain

L'environnement institutionnel en France a été stabilisé avec la décision prise en 2020 de partager la compétence statistique entre le MEAE et l'AFD, puis avec l'absorption d'Expertise France par l'AFD, qui deviendra effective au début de 2022. Au moment de la rédaction de cet article, il est difficile d'évaluer pleinement la manière dont ce nouveau cadre institutionnel va influencer sur l'intérêt de ces acteurs pour la statistique.

Du côté de l'Union européenne, les relations pourraient être renforcées si les domaines devant faire l'objet de mise en concurrence étaient limités et clarifiés. La

compétition entre organismes publics et privés n'a jamais été équilibrée et n'est d'ailleurs pas toujours très saine. Le prolongement de la réflexion qui a conduit à confier la direction des jumelages directement à des INS européens pour définir de façon claire les domaines d'intervention publics et privés serait donc aussi utile. Dans le cadre du PAS2, le lancement combiné à titre exploratoire par Eurostat d'un appel à projets directement aux INS et d'un appel d'offres ouvert au secteur privé s'inscrit dans cette démarche.

Enfin, tout en gardant des relations privilégiées avec Afristat, les relations avec l'Afrique sub-saharienne pourraient s'ouvrir à de nouveaux partenariats (cf. la création récente de Statafric). La « disparition » programmée de la zone Franc, l'intérêt déjà suscité par Eretes très au-delà du périmètre traditionnel d'Afristat, la montée en puissance des communautés économiques régionales avec le soutien de l'Union africaine et de l'UE introduisent de nouveaux partenaires qui doivent aussi être considérés.

L'incertitude sur les modalités de la coopération va sans doute persister

Après l'arrêt complet des programmes à partir du début de l'année 2020 en raison de l'impossibilité de voyager, on peut penser que les missions et les visites de délégations sont appelées à reprendre en 2022. Il est cependant probable qu'une certaine imprévisibilité va persister et on reste au moment de l'écriture de cet article dans l'ignorance des changements durables de comportements qui pourraient affecter par exemple la motivation des experts à voyager même pour des périodes courtes. À court terme, les résurgences locales de l'épidémie avec les risques associés de confinement ou de quarantaine jouent dans le sens de la prudence, prudence qui pourrait se prolonger même si les risques diminuent significativement.

Par ailleurs, il n'est pas exclu que l'attitude des institutions partenaires et en particulier de la Commission européenne évolue elle aussi en fonction de ces paramètres et de la persistance ou non des incertitudes et des risques dans les pays bénéficiaires de l'aide et en Europe même. Le dialogue constant avec elle sur ce sujet permettra sans doute d'adapter progressivement les méthodes et de dégager de nouvelles possibilités.

En attendant, l'utilisation intensive depuis le début de la crise sanitaire en 2020 des nouvelles technologies de communication pour mener à bien en ligne des actions de coopération, qu'il s'agisse de séminaires, d'ateliers ou d'assistance technique ponctuelle a montré une efficacité certaine pendant la première période de confinement (encadré 3). Il est clair qu'il s'agit d'une voie d'avenir dont la sécurité et la souplesse peuvent séduire les experts, surtout pour les actions concernant les pays les mieux équipés techniquement. Au besoin, le maintien ou la mise en place de telles capacités

techniques pour les pays les moins avancés pourrait être un objectif de base de la coopération française.

Encadré 3 : Premiers retours d'expérience sur le recours massif aux actions à distance lors de la crise sanitaire provoquée par la Covid-19

Le remplacement massif des activités du programme de coopération par des actions en ligne en 2020-2021 a indéniablement permis de répondre avec succès à des besoins nouveaux dans les INS bénéficiaires. Après une période de familiarisation avec les nouveaux outils de communication, les échanges se sont rapidement développés avec deux avantages très nets par rapport aux méthodes traditionnelles : un coût très faible et la possibilité de réunir facilement un nombre de participants beaucoup plus important.

Le « distanciel », suivant le nouveau jargon imposé par la pandémie, est-il pour autant une panacée ? Ceux qui l'ont pratiqué en doutent unanimement. De manière générale ils constatent qu'une préparation plus importante et une homogénéité plus grande des niveaux et intérêts des participants est nécessaire pour pallier le plus faible degré d'interactivité en mode virtuel. Pour les activités menées essentiellement à base d'échanges de messages et de fichiers, la documentation et la nécessité de formaliser les situations et les demandes par écrit permettent de gagner en efficacité, mais là encore à condition que les niveaux et les attentes des participants soient bien connus et suffisamment homogènes au départ.

L'absence de contact direct reste donc un handicap dès que la situation n'est pas complètement contrôlée en termes de niveau de départ, d'outils et d'objectifs. Cela est probablement encore plus sensible pour les experts qui n'ont pas d'expérience préalable de l'environnement de travail de leur public.

Les experts qui se sont exprimés dans la lettre « Appui technique international » de l'Insee (n°15) parue en décembre 2020 partagent l'avis qu'un minimum de contact direct reste nécessaire pour l'efficacité des actions de coopération, et ce d'autant plus que la distance entre les experts et les autres participants est grande au départ. Avec cette réserve, ils pensent aussi que ces nouvelles méthodes imposées par les circonstances ont un grand potentiel pour atteindre des publics plus nombreux à très faible coût, de façon plus souple et en imposant moins de contraintes aux experts mobilisés.

C'est donc la combinaison des différents modes d'action directs et à distance qui devra s'adapter pour maximiser l'efficacité de la coopération. Cela vaut à court terme en fonction de l'évolution des contraintes sanitaires, mais aussi à moyen terme avec la banalisation des communications « virtuelles » et le bénéfice supplémentaire de l'aisance qu'aura apportée la pratique aujourd'hui forcée de ces nouvelles techniques.

Conclusion

Cet article a mis en évidence la persistance d'une activité d'assistance technique internationale importante menée par l'Insee dans les années 2010. En même temps, plutôt que de reproduire de manière routinière des pratiques et des priorités inchangées d'une décennie à l'autre, la coopération de l'Insee a cherché à évoluer, en innovant et en adoptant une approche plus stratégique.

Si on excepte les pays d'Europe de l'Est qui ont vocation à terme à adhérer à l'Union européenne et donc à disparaître du champ de notre assistance technique internationale (comme l'ont déjà fait ceux qui ont adhéré depuis les années 2000), la demande d'assistance technique qui est adressée par les partenaires traditionnels d'Afrique sub-saharienne et du Maghreb est vraisemblablement appelée à se maintenir au cours des prochaines années, en particulier en relation avec les domaines traditionnels tels que la comptabilité nationale, mais aussi dans de nouveaux domaines tels que le suivi des Objectifs de développement durable ou les questions de méthodologie statistique et d'organisation des systèmes statistiques.

La réponse que pourra apporter l'Insee à ces demandes et les moyens qu'il pourra y consacrer dépendront évidemment d'abord de l'évolution de sa stratégie et de ses ressources. Elle dépendra aussi de l'efficacité perçue de ces interventions. À cet égard, l'évaluation régulière des stratégies de coopération au niveau national comme au niveau de l'Insee sont de plus en plus nécessaires.

Une réflexion sur les problématiques à l'œuvre et les défis nouveaux, par exemple ceux liés aux conséquences à court et moyen terme de la pandémie de Covid-19, est nécessaire pour maintenir la pertinence et l'efficacité de la coopération à moyen terme. Elle est aussi nécessaire pour stimuler la motivation d'experts moins marqués par la coopération traditionnelle, plus sensibles sans doute à l'utilité durable de leur action et peut-être plus rapidement démotivés par le peu de résultats apparents d'actions répétées parfois d'année en année.

C'est à ces conditions et aussi en portant ces réflexions au niveau européen que l'on peut espérer maintenir une activité d'assistance technique internationale ambitieuse à l'Insee au cours des prochaines années, et continuer à développer des relations denses avec les pays partenaires de nos actions dans les domaines prioritaires pour le développement économique et social.

Références bibliographiques

Aziz, J.-S. (2017), « Eretes, un outil en constante évolution », *Statéco* No 111.

Balepa M. et Osbert G. (2006), Afristat : 10 ans d'appui aux systèmes statistiques Africains et programme stratégique de travail, dans Cling J.-P., Leenhardt B. eds. numéro spécial « Bilan et nouvelles formes de la coopération économique et statistique avec l'Afrique », *Statéco* No 100.

Brion P. et Seruzier M. (1995), « Le projet Eretes », *Statéco* No 81-82.

Chapron J.-E. et Devilliers M. (2007), *Rapport d'audit sur la situation et les orientations de la division Appuis et méthodes statistiques pour le développement*, rapport de l'Inspection générale de l'Insee, Paris.

Cling J.-P. et Roubaud F. (2006), L'appui de Dial à la coopération économique et statistique française avec l'Afrique, in Cling J.-P., Leenhardt B. eds. numéro spécial « Bilan et nouvelles formes de la coopération économique et statistique avec l'Afrique », *Statéco* No 100.

Corsec (2018), Feuille de route de la coopération statistique, document présenté à la réunion de février du Comité d'orientation stratégique de la coopération des ministères économiques et financiers.

Crouzel I., Meunier N. et T. Paccoud (2015), Évaluation stratégique de la coopération entre la France et l'Afrique dans le domaine statistique, ministère des Affaires étrangères et du développement international, Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, Paris.

Devilliers M. et Lemaire M. (2009), *Redéfinition des missions et de l'organisation de la Direction de la Coordination statistique et des Relations internationales*, rapport de l'Inspection générale de l'Insee, Paris.

Diop L. (1995), « Afristat, un outil d'intégration régionale au service du renforcement des capacités statistiques en Afrique sub-saharienne », *Statéco* No 81-82.

Ficattier A. (1981), *Un certain regard sur une des fonctions de l'Insee. De la statistique coloniale à la coopération technique*, Insee, Paris.

Insee (2020), Lettre Appui technique international No 15, décembre.

Laffiteau E., Muller P., Torelli C. (2019), Numéro spécial Tunisie, *Statéco* No 113.

Mazodier P., Mothe A. (1997), *Rapport sur la politique de coopération technique de l'Insee*, rapport de l'Inspection générale de l'Insee, Paris.

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (2021), *Plan d'action de la coopération statistique et de la production de données pour le développement durable*.

Annexe 1: Nombre d'actions de coopération par pays

Pays/Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Afrique										
Afrique subsaharienne										
Afrique (y.c. Afristat)	22	14	16	17	16	10	19	15	19	13
Afrique du Sud								4		
Bénin						1	2	1	4	
Burkina Faso		1					2	1	2	1
Cameroun	2	3				1	3	5		2
Cap Vert									1	5
Côte d'Ivoire			5	3	1	2	2	1	1	1
Ethiopie			1	1						
Gabon						1				
Ghana						1		2		
Guinée Bissau						1	1			
Guinée Equatoriale						1		1	1	
Guinée Conakry							1	1		
Madagascar										1
Mali	2									
Mauritanie										1
Niger						1				1
Sénégal	1	1			1	4	2	6	3	1
Togo				1	2				2	
Tchad									1	
Total Afrique sub.	27	19	22	22	20	23	32	37	34	26
Maghreb										
Algérie	21	17	7	4	4	4	6	6	6	13
Maroc	19	25	52	16	10	11	11	12	9	13
Tunisie	10	5	4	8	4	9	44	37	29	20
Régional Maghreb	1	6	5	4	7	6	9	6	8	9
Total Maghreb	51	53	68	32	25	30	70	61	52	55
Egypte										2
Ensemble pays Med.		1	3	1		4	6	3	3	3
Total Afrique	78	73	93	55	45	57	108	101	89	86
Europe										
Europe centrale et orient.										
Croatie	1			4	3	1			1	
Pologne	3	3	3	2	1		2			
Roumanie		1				1	3	2		
Total Europe	4	4	3	6	4	2	5	2	1	0
Balkans										
Albanie				1					1	1
Bosnie									2	7
Macédoine			2	5	3				1	
Serbie	8	4	6	6	5	5	16	28	7	3
Total Balkans	8	4	8	12	8	5	16	28	11	11
Autres Europe										
Arménie										1
Moldavie	1	2	1			2				
Russie	4	8	7	3	2		2	3		
Turquie	2	2	1	5	2	1	3	3	5	2
Ukraine	11	2	3	2	13	16	1	5		2
Autres Europe et régional	2					2		1	3	5
Total Europe	32	22	23	28	29	28	27	42	20	21
Moyen-Orient										
Émirats arabes unis										1
Israël									3	
Liban	2	3	3	3	5	3	6	1	1	
Palestine		3	1	1	6	8	3	6	5	1
Oatar							1			
Total Moyen-Orient	2	6	4	4	11	11	10	7	9	2
Amérique latine et Haïti										
CEPALC*	3	6	2		1					2
Brésil	2	2			1		1			
Mexique	1									
Haïti				3	3	1		2		
Pérou									1	
Total Amér. latine et Haïti	6	8	2	3	5	1	1	2	1	2
Asie										
Chine	1	1					1	1	3	3
Corée		2					1			1
Kazakhstan					3	3	5			
Turkménistan										1
Vietnam									3	3
Autres pays	1	3				2	1		9	
Total Asie	2	6	0	0	3	5	8	1	15	8
Tous pays	8	4	9	8	7	5	5	5	5	7
Total général	128	119	131	98	100	107	159	158	139	126

*CEPALC : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Annexe 2 : Nombre d'actions de coopération par pays sur financement multilatéral

Pays/Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Afrique										
Afrique subsaharienne										
Afrique (y.c. Afristat)				1		1	3	2	6	2
Afrique du Sud								4		
Bénin									1	
Burkina Faso							1			
Cameroun								2		
Cap Vert										2
Côte d'Ivoire						2	1		1	
Ethiopie										
Gabon										
Ghana										
Guinée Bissau										
Guinée Equatoriale						1				
Guinée Conakry								1		
Madagascar										
Mali										
Mauritanie										1
Niger										
Sénégal						3	1	3	1	
Togo				1					2	
Tchad										
Total Afrique sub.	0	0	0	2	0	7	6	12	11	5
Maghreb										
Algérie	18	10						2	1	8
Maroc		17	34		2	1		3	4	3
Tunisie						2	38	36	22	
Régional Maghreb							2		2	
Total Maghreb	18	27	34	0	2	3	40	41	29	11
Egypte										1
Ensemble pays Med.		1	2			2	5	2	2	2
Total Afrique	18	28	36	2	2	12	51	55	42	19
Europe										
Europe centrale et orient.										
Croatie				4	3	1			1	
Pologne							2			
Roumanie						1	3	2		
Total Europe	0	0	0	4	3	2	5	2	1	0
Balkans										
Albanie										
Bosnie									2	6
Macédoine			1	3	3				1	
Serbie			1	1	1		11	24	4	1
Total Balkans	0	0	2	4	4	0	11	24	7	7
Autres Europe										
Arménie										
Moldavie						2				
Russie			2	1			2	3		
Turquie				4	2	1	3	3	5	1
Ukraine	9				11	12	1	2		1
Autres Europe et régional								1	2	3
Total Europe	9	0	4	13	20	17	22	35	15	12
Moyen-Orient										
Émirats arabes unis										1
Israël									3	
Liban				3	5	3	6	1	1	
Palestine		1				1			1	
Oatar										
Total Moyen-Orient	0	1	0	3	5	4	6	1	5	1
Amérique latine et Haïti										
CEPALC*										1
Brésil							1			
Mexique										
Haïti						1		2		
Pérou										
Total Amér. latine et Haïti	0	0	0	0	0	1	1	2	0	1
Asie										
Chine	1	1					1		1	
Corée		2					1			1
Kazakhstan					3	3	4			
Turkménistan										
Vietnam									1	
Autres pays	1	1				1			8	
Total Asie	2	4	0	0	3	4	6	0	10	1
Tous pays				1			1	1	1	2
Total général	29	33	40	19	30	38	87	94	73	36

*CEPALC : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Annexe 3: Nombre d'actions de coopération par pays sur financement bilatéral

Pays/Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Afrique										
Afrique subsaharienne										
Afrique (y.c. Afristat)	22	14	16	16	16	9	16	13	13	11
Afrique du Sud										
Bénin						1	2	1	3	
Burkina Faso		1					1	1	2	1
Cameroun	2	3				1	3	3		2
Cap Vert									1	3
Côte d'Ivoire			5	3	1		1	1		1
Ethiopie			1	1						
Gabon						1				
Ghana						1		2		
Guinée Bissau						1	1			
Guinée Equatoriale								1	1	
Guinée Conakry							1			
Madagascar										1
Mali	2									
Mauritanie										
Niger						1				1
Sénégal	1	1			1	1	1	3	2	1
Togo					2					
Tchad									1	
Total Afrique sub.	27	19	22	20	20	16	26	25	23	21
Maghreb										
Algérie	3	7	7	4	4	4	6	4	5	5
Maroc	19	8	18	16	8	10	11	9	5	10
Tunisie	10	5	4	8	4	7	6	1	7	20
Régional Maghreb	1	6	5	4	7	6	7	6	6	9
Total Maghreb	33	26	34	32	23	27	30	20	23	44
Egypte										1
Ensemble pays Med.			1	1		2	1	1	1	1
Total Afrique	60	45	57	53	43	45	57	46	47	67
Europe										
Europe centrale et orient.										
Croatie	1									
Pologne	3	3	3	2	1					
Roumanie		1								
Total Europe	4	4	3	2	1	0	0	0	0	0
Balkans										
Albanie				1					1	1
Bosnie										1
Macédoine			1	2						
Serbie	8	4	5	5	4	5	5	4	3	2
Total Balkans	8	4	6	8	4	5	5	4	4	4
Autres Europe										
Arménie										1
Moldavie	1	2	1							
Russie	4	8	5	2	2					
Turquie	2	2	1	1						1
Ukraine	2	2	3	2	2	4		3		1
Autres Europe et régional	2					2			1	2
Total Europe	23	22	19	15	9	11	5	7	5	9
Moyen-Orient										
Émirats arabes unis										
Israël										
Liban	2	3	3							
Palestine		2	1	1	6	7	3	6	4	1
Oatar							1			
Total Moyen-Orient	2	5	4	1	6	7	4	6	4	1
Amérique latine et Haïti										
CEPALC*	3	6	2		1					1
Brésil	2	2			1					
Mexique	1									
Haïti				3	3					
Pérou									1	
Total Amér. latine et Haïti	6	8	2	3	5	0	0	0	1	1
Asie										
Chine								1	2	3
Corée										
Kazakhstan							1			
Turkménistan										1
Vietnam									2	3
Autres pays		2				1	1		1	
Total Asie	0	2	0	0	0	1	2	1	5	7
Tous pays	8	4	9	7	7	5	4	4	4	5
Total général	99	86	91	79	70	69	72	64	66	90

*CEPALC : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Annexe 4: Nombre de missions d'experts par pays

Pays/Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Afrique										
Afrique subsaharienne										
Afrique (y.c. Afristat)	17	12	12	15	12	7	13	10	13	6
Afrique du Sud								2		
Bénin						1	2	1	3	
Burkina Faso		1					2	1	2	1
Cameroun	2	3					4	4		2
Cap Vert									1	5
Côte d'Ivoire			3	1	1		2			1
Ethiopie				1						
Gabon						1				
Ghana						1		2		
Guinée Bissau						1	1			
Guinée Equatoriale						1			1	
Guinée Conakry							1	1		
Madagascar										1
Mali	1									
Mauritanie										1
Niger						1				1
Sénégal	1	1		3	1	4	1	6	3	
Togo				2	2				1	
Tchad									1	
Total Afrique sub.	21	17	15	22	16	17	26	27	25	18
Maghreb										
Algérie	19	15	6	5	3	1	5	5	4	10
Maroc	14	21	41	14	8	7	6	8	8	7
Tunisie	5	4	2	3	2	8	36	31	24	14
Régional Maghreb	1		1						1	
Total Maghreb	39	40	50	22	13	16	47	44	37	31
Egypte		1							1	1
Ensemble pays Med.		1				4	7	2	3	3
Total Afrique	60	59	65	44	29	37	80	73	66	53
Europe										
Europe centrale et orient.										
Croatie				3	3	1				
Pologne	1	3	2				1			
Roumanie										
Total Europe	1	3	2	3	3	1	1	0	0	0
Balkans										
Albanie										1
Bosnie									1	7
Macédoine			5	6	3				1	
Serbie	7	1	4	3	2	2	14	24	4	4
Total Balkans	7	1	9	9	5	2	14	24	6	12
Autres Europe										
Arménie										
Moldavie	1		1							
Russie	2	4	3	1	1		1	1		
Turquie	1			1	1		2	1	2	1
Ukraine	9	2	3	11	9	12		2		2
Autres Europe et régional	2					2		1	2	4
Total Europe	23	10	18	25	19	17	18	29	10	19
Moyen-Orient										
Émirats arabes unis										
Israël			3						1	
Liban	2	3	3	5	5	3	5	1	1	
Palestine		1	1	10	5	7	1	5	3	1
Oatar							1			
Total Moyen-Orient	2	4	7	15	10	10	7	6	5	1
Amérique latine et Haïti										
CEPALC*	3	5	2	1						1
Brésil	1			1	1					
Mexique	1									
Haïti			1	3	2	1				
Pérou									1	
Total Amér. latine et Haïti	5	5	3	5	3	1	0	0	1	1
Asie										
Chine								1	1	1
Corée										
Kazakhstan						2	2			
Turkménistan										1
Vietnam									3	2
Autres pays						1			6	
Total Asie	0	0	0	0	0	3	2	1	10	4
Tous pays	6	6	5	11	5	5	5	4	5	7
Total général	96	84	98	100	66	73	112	113	97	85

*CEPALC : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Annexe 5: Nombre de jours de mission d'assistance technique par origine des experts

Origine experts/année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Inspection générale	4	1								12
Secrétariat général (+DSI)	2				3	13	26	28	41	20
DMCSI hors DATI	45	22	21	22	35	26	103	109	37	42
DATI	276	200	183	210	175	193	166	172	241	126
DSE	21	32	89	39	73	25	12	28	9	15
DSDS	18	15	18	19			4	2	16	5
DESE	14			3	28	28	20	22	16	27
DDAR	5	3	16			5	8	3	10	12
Total DG Insee	385	273	327	293	314	290	339	364	370	259
Total DR Insee	29	12	26	29	25	0	27	26	15	9
Min. Economie Finances		6				5	6			10
DARES (Affaires sociales)										
DREES (Santé)	3			5						
DEPP (Education)	3					5				
SESSI (Industrie)										
SSP (Agriculture)										10
SDES (Dévelop. durable)	3				5	10	8	22	3	
Ministères hors SSM						11				
GENES	23							3	2	5
Total SSM et Ministères	32	6	0	5	5	31	14	25	5	25
Banque de France	8			7				2	3	4
Divers	9	8	38		20					4
Experts étrangers		3	2			3				15
Indépendants, retraités	6	74	54	9	15	61	102	263	62	40
Total autres	23	85	94	16	35	64	102	265	65	63
Total général	469	376	447	343	379	385	482	680	455	356

Annexe 6: Nombre de jours d'experts pour les visites à l'Insee, par origine des experts

Origine experts/année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Inspection générale	2	1	1							3
Secrétariat général (+DSI)	2	2	1	5	3	8	9	11	8	16
DMCSI hors DATI	4	3	5	9	8	10	27	15	20	8
DATI	15	31	26	35	22	38	31	32	94	43
DSE	9	15	11	8	18	27	14	10	4	6
DSDS	6	9	10	7	6	7	13	7	10	15
DESE	1	9	3	2	12	11	23	13	12	14
DDAR	5	9	10	5	1	8	7	14	14	4
Total DG Insee	44	79	67	71	70	109	124	102	162	109
Total DR Insee	16	2	10	11	10	22	16	31	3	2
Min. Économie Finances		5	3		1	4		4	1	1
DARES (Affaires sociales)			1		1	1	1			
DREES (Santé)						2	3			0,5
DEPP (Éducation)		2					1		6	0,5
SESSI (Industrie)		2								
SSP (Agriculture)		1	2	1		2		5	2	
SDES (Dévelop. durable)	1	1		1	2		5	8		0,5
Ministères hors SSM	2						2			0,5
GENES	8	6		3	1		2	4		
Total SSM et Ministères	11	17	6	5	5	9	14	21	9	3
Banque de France	1	3			2	2		2	4	
Divers	3	4	6	10	8	2	5	1		1
Experts étrangers	1			1						
Indépendants, retraités	2	5	1	2			13	9	5	2
Total autres	7	12	7	13	10	4	18	12	9	3
Total général	78	110	90	100	95	144	172	166	183	117

Annexe 7: Nombre de visiteurs à l'Insee, par pays/institutions d'origine des visiteurs

Pays/Institutions d'origine	2015	2016	2017	2018	2019
Afristat	2	5	6	7	7
Bénin	0	0	0	2	2
Burkina	0	5	3	6	1
Burundi	0	0	0	3	2
Cameroun	2	1	3	4	1
Cap Vert	0	1	0	0	1
Centrafrique	0	0	2	0	0
Comores	0	0	0	0	1
Congo	1	2	2	1	2
Côte d'Ivoire	6	1	4	6	3
Djibouti	0	2	0	2	2
Gabon	1	0	0	0	2
Guinée	0	0	0	0	0
Guinée Bissau	0	0	0	0	0
Guinée Équatoriale	2	0	3	1	0
Madagascar	0	1	3	0	3
Mali	0	2	6	4	2
Mauritanie	0	0	0	0	1
Niger	2	0	0	3	1
Sao Tomé	0	0	0	1	2
Sénégal	0	6	9	8	1
Tchad	0	0	0	2	1
Togo	2	2	0	3	2
Écoles de statistique (ENSEA, ENSAE, ISSEA, IFORD)	0	3	4	5	6
Afrique du Sud	0	0	7	0	0
République démocratique du Congo	2	0	2	0	0
BCEAO	5	5	2	0	5
UEMOA	1	1	1	0	1
CEMAC	0	0	0	1	1
AFRITAC	0	0	1	0	0
FAO-SENEGAL	0	0	0	1	0
PNUD NIGER	0	0	0	1	0
TOTAL AFRIQUE sub-saharienne	26	37	58	61	50
Algérie	4	3	5	7	12
Maroc	22	31	21	18	14
Tunisie	8	20	33	20	14
3 pays du MAGHREB	34	54	59	45	40
Égypte	0	0	0	0	17
Liban	0	2	0	0	0
Palestine	6	11	0	0	0
MOYEN ORIENT	6	13	0	0	17
TOTAL Pourtour MEDITERRANEEN	40	67	59	45	57
Arménie	0	0	0	0	1
Azerbaïdjan	0	0	0	0	1
Belarus	0	0	0	0	1
Bosnie	0	0	0	8	0
Croatie	0	0	0	3	0
Géorgie	0	0	0	4	1
Kazakhstan	10	10	0	0	0
Moldavie	8	0	0	0	0
Pologne	0	1	0	0	0
Serbie	7	4	7	4	0
Roumanie	3	5	3	0	0
Russie	0	4	7	0	0
Turquie	2	2	14	7	0
Ukraine	8	3	6	0	1
Pays de l'EST	38	29	37	26	5
Chine	0	0	0	12	6
Corée	0	3	0	4	0
Japon	5	0	0	4	0
Taiwan	0	0	0	4	0
Vietnam	0	0	0	0	5
ASIE	5	3	0	24	11
TOTAL Pays de l'EST et ASIE	43	32	37	50	16
Brésil	0	1	0	0	0
Haïti	0	2	6	0	0
TOTAL AMERIQUE LATINE et CARAIBES	0	3	6	0	0
TOTAL GENERAL	109	139	160	156	123

Lexique pour annexes 5 et 6

DG Insee	: Direction générale Insee
DR Insee	: Direction régionale Insee
DMCSI	: Direction de la Méthodologie et de la Coordination Statistique et Internationale
DATI	: Division Appui technique international
DSE	: Direction des statistiques d'entreprises
DSDS	: Direction des statistiques démographiques et sociales
DDAR	: Direction de la diffusion et de l'action régionale
DSI	: Direction du système d'information
SSM	: Service statistique ministériel
DARES	: Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques
DREES	: Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques
DEPP	: Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
SESSI	: Service des études et des statistiques industrielles
SSP	: Service de la statistique et de la prospective
SDES	: Service des données et études statistiques
GENES	: Groupe des Écoles Nationales d'Économie et Statistique

Lexique pour annexe 7

ENSEA	: École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée d'Abidjan
ENSAE	: École nationale de la statistique et de l'analyse économique de Dakar
ISSEA	: Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée de Yaoundé
IFORD	: Institut de formation et de recherche démographiques
BCEAO	: Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
UEMOA	: Union économique et monétaire ouest-africaine
CEMAC	: Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
AFRITAC	: Centre régional d'assistance technique d'Afrique du Fonds monétaire international
FAO	: Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (<i>Food and Agriculture Organization</i>)
PNUD	: Programme des Nations unies pour le développement